Image not found or type unknown

Mentions obligatoires dans un contrat de distribution

Par **maître madani**, le **19/05/2023** à **14:03**

Dans les contrat de distribution comment formuler:

1. les obligations du fabricant

2. l'assistance commerciale

3. le programme de garantie

4. dispositions à prendre en cas de non conformité du lot.

merci beaucoup pour l'effort

cordialement

Maître MADANI Hend

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés